IDDRI

BILLET DE BLOG 5 novembre 2026

COP 31 : une percée électrisante ou un black-out géopolitique ?

Auteurs

Marta Torres Gunfaus
Directrice du programme Climat

Anna Pérez Català
Responsable de recherche, Gouvernance climatique internationale

Ines Bouacida
Responsable de recherche, Transition énergétique et Politiques industrielles

Hélène Van Rossum
Responsable de recherche sur la diplomatie et les politiques climatiques

Adèle Tanguy
Chercheuse, Adaptation au changement climatique

Eva Bartekova-Hedoin
Responsable de recherche au Programme Climat

Céline Kauffmann
Directrice des programmes

Yann Briand
Responsable de recherche, Climat et Transports, Deep Decarbonization Pathways

Temps de lecture: 15 min



Alors que les rivalités économiques et géopolitiques s'intensifient et que l'écart se creuse entre les réalités climatiques et les réponses politiques, la COP 31 doit montrer si l'électrification peut rassembler les pays autour d'un agenda économique et climatique commun – ou si la coopération internationale sera plongée dans le noir. Au-delà de l'électrification, la présidence conjointe turco-australienne de la COP fixe des priorités sur le zéro déchet et la réduction du méthane, les villes et les bâtiments résilients, l'industrialisation verte et la sensibilisation aux enjeux climatiques. Ce billet de blog met en lumière les domaines dans lesquels la COP 31 peut apporter une contribution significative dans le contexte actuel.

Relier les objectifs climatiques aux priorités immédiates

Les impacts du changement climatique s'intensifient, la sécurité énergétique est revenue au centre de la politique internationale et l'argument économique en faveur de la transformation des systèmes énergétiques devient de plus en plus difficile à ignorer. La transition verte redessine également la compétitivité industrielle et les chaînes de valeur mondiales, à la fois dans les évolutions actuelles et dans les aspirations. Et les vagues de chaleur, la fonte des glaciers et les glissements de terrain d'aujourd'hui montrent que nous sommes tous mal préparés. Pourtant, malgré ces pressions convergentes, le consensus politique sur l'accélération de l'action climatique est de plus en plus difficile à obtenir. C'est cet écart croissant que la COP 31 doit combler : la distance entre les réalités auxquelles les pays sont confrontés et la réponse politique qu'ils sont prêts à y apporter.

La question pour la COP 31 n'est donc pas simplement de savoir si les pays peuvent s'accorder sur une nouvelle déclaration, mais si elle peut contribuer à accélérer l'action sur le terrain – plus rapide, plus juste et plus résiliente. La présidence conjointe turco-australienne cherche à relier les objectifs climatiques aux priorités immédiates des pays : une énergie abordable et sûre, le développement industriel, des économies et des sociétés résilientes, et l'accès aux infrastructures et au financement. Le processus des COP peut-il transformer ces intérêts communs en engagements politiques et en coopération concrète ?

L'électrification : le test politique décisif pour la COP 31

Les COP demeurent l'un des rares forums où les pays peuvent débattre collectivement du changement et des politiques climatiques. Leur valeur ne se mesure pas uniquement à leur capacité à produire un nouveau résultat négocié majeur. Elles offrent aussi des occasions de réaffirmer l'orientation politique, de maintenir la confiance dans l'architecture de l'Accord de Paris sur le climat et d'envoyer des signaux que les gouvernements, les investisseurs et les entreprises peuvent utiliser pour guider leurs décisions.

La thématique de l'électrification constitue une occasion claire d'envoyer un tel signal à la COP 31, alors que les transitions équitables hors des énergies fossiles (TAFFs en anglais et ci-après) sont en débat. La présidence turque a proposé un objectif mondial collectif visant à « faire passer la part de la demande finale d'énergie couverte par l'électricité d'un peu plus de 20 % aujourd'hui à 35 % d'ici 2035 ». Au-delà de la formulation et des chiffres précis, un engagement fort et universel à accélérer l'électrification pourrait devenir le résultat politique le plus marquant de la COP et catalyser une action concrète, en particulier du côté de la demande et par le soutien au développement des réseaux. En outre, l'accélération de la demande d'électricité et des infrastructures associées constitue globalement un bon signal pour construire un argumentaire d'investissement en faveur des énergies renouvelables (cf. rapport 2026 de l'AIE sur l'électrification).

L'électrification n'est pas seulement un objectif climatique. Elle est de plus en plus centrale pour la sécurité énergétique, des questions budgétaires et la compétitivité industrielle. Développer l'usage de l'électricité dans les transports, les bâtiments et l'industrie peut réduire l'exposition des pays à la volatilité des marchés des combustibles fossiles – comme l'ont clairement montré les récentes perturbations autour du détroit d'Ormuz (Iddri, 2026a) – tout en améliorant l'efficacité énergétique et en créant des perspectives de développement industriel. Mais un objectif ne

suffira pas à lui seul à produire cette transformation : il doit être assorti d'un ensemble de mesures facilitant sa mise en œuvre et rester inscrit dans la transition plus large hors des énergies fossiles.

Ce programme nécessite des investissements dans les réseaux électriques, les systèmes de stockage et les technologies d'utilisation finale, telles que les pompes à chaleur, les véhicules électriques, la cuisson électrique et les procédés industriels fonctionnant à l'électricité, ainsi que dans la production d'électricité propre. Il suppose aussi des politiques garantissant des prix de l'électricité abordables et prévisibles pour les ménages et les entreprises. Les pays devront également examiner comment ces investissements peuvent soutenir les stratégies industrielles nationales, diversifier les chaînes d'approvisionnement et créer des opportunités économiques locales (Agora-Iddri, 2026 ; rapport 2026 de l'AIE sur l'électrification).

Deuxièmement, l'électrification doit être considérée comme une composante centrale des TAFFs, et non comme un substitut aux transformations globales et structurelles nécessaires. L'objectif d'électrification doit être considéré comme complémentaire aux engagements existants, qu'il vient renforcer, tels que le Consensus des Émirats arabes unis visant à tripler les capacités de production d'énergies renouvelables et à doubler le rythme des progrès en matière d'efficacité énergétique. Des changements organisationnels propres à chaque secteur, tels que les mesures dites « Éviter et Reporter », seront également nécessaires afin de favoriser des modes de mobilité (cf. stratégies « Éviter et reporter », Iddri, 2025), d'habitat, de production et de consommation moins énergivores, réduisant ainsi la pression sur la production d'électricité et les ressources critiques.

Il est essentiel que la réduction de la demande de combustibles fossiles grâce à l'électrification soit planifiée et gérée. La feuille de route mondiale récemment publiée par la présidence brésilienne de la COP 30 apporte des éclairages sur les changements du côté de l'offre et sur la restructuration économique plus large nécessaires pour réduire la production de combustibles fossiles et la dépendance à leur égard (). Les feuilles de route nationales qui émergent actuellement du processus de Santa Marta – déjà élaborées en France, aux Pays-Bas et en Allemagne – peuvent aider à traduire cette orientation mondiale en trajectoires et en mises en œuvre pilotées par les pays.

Au-delà de l'électrification et du consensus : l'agenda climatique plus large

L'électrification est peut-être le test politique central, mais elle ne représente qu'une partie de l'agenda de la COP 31. La présidence a également donné la priorité au zéro déchet et au méthane, aux villes et bâtiments résilients, à l'industrialisation verte, à l'agriculture résiliente au changement climatique et à l'éducation climatique. Parallèlement à ces priorités orientées vers l'action, le processus multilatéral devra traiter les défis de longue date : la finance, au cœur des négociations climatiques ; l'adaptation, qui peine jusqu'ici à gagner un élan politique ; et le commerce, de plus en plus imbriqué dans les négociations climatiques. Le rôle de la science sera également important, dans un contexte de désinformation et de déni climatique croissants, et de difficultés politiques autour du Giec.

Finance. La finance sera centrale à la COP 31, même si une percée en la matière est hautement improbable. Le contexte politique difficile, illustré par les récentes réunions de la Banque mondiale et du FMI à Bangkok (Iddri, 2026c), rend d'autant plus vital de mettre l'accent sur la qualité, l'accessibilité et la redevabilité du financement climatique. La Déclaration sur l'accès au financement proposée par la présidence australienne pourrait contribuer à faire progresser l'accès au financement concessionnel pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, même si elle a jusqu'ici été critiquée pour son manque de mordant. Le nouveau programme de travail biennal sur le financement climatique offrira à la COP 31 un espace pour discuter de la manière dont les obligations de financement seront remplies dans le contexte des engagements existants à 2035 : le nouvel objectif collectif quantifié (NCQG) et l'objectif de tripler le financement de l'adaptation. Il s'agit notamment de clarifier ce que les pays développés – et les autres pays contribuant sur une base volontaire – sont censés fournir, et comment. Une plus grande clarté sur ce qui compte au titre des objectifs existants et sur la façon dont les financements circulent dans l'économie sera essentielle pour identifier les lacunes et préparer le prochain Bilan mondial *(Global Stocktake)*, qui sera finalisé pour la COP 33 (2028). La COP 31 devrait aussi mieux relier ces efforts aux initiatives plus larges de

réforme des banques multilatérales de développement et de l'architecture financière internationale.

Adaptation. Les implications du dépassement climatique pour l'atténuation comme pour l'adaptation, ainsi que la nécessité de renforcer la résilience climatique et de faire face aux risques systémiques, transfrontaliers et en cascade, généreront une dynamique politique à la COP 31. Il s'agira de définir une trajectoire claire en faveur d'une plus grande ambition en matière d'adaptation en vue de la COP 32, ce qui est d'autant plus important au vu du manque de financement mis en évidence dans le dernier Rapport sur l'écart en matière d'adaptation, et du risque que l'objectif de tripler le financement de l'adaptation perde de son élan à mesure que les objectifs de financement climatique sont revus à la baisse dans les banques multilatérales de développement. Les négociations sur l'objectif mondial en matière d'adaptation feront progresser le travail technique sur les indicateurs afin de pouvoir mesurer les progrès, mais doivent aussi être finalisées à la COP 32 en Éthiopie, apportant ainsi une nouvelle pierre à un résultat global sur l'adaptation. En attendant, les pays devraient veiller à ce que les éléments probants sur les progrès, les lacunes et les besoins de coopération en matière d'adaptation alimentent le deuxième Bilan mondial avant juin 2027, s'ils ne sont pas déjà pris en compte dans les rapports de transparence déjà soumis et synthétisés.

Commerce. Le commerce devrait être l'un des sujets les plus controversés de la COP 31. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE devrait y occuper une place de choix, les discussions institutionnelles de l'UE sur la réforme du SEQE et du MACF devant être finalisées début 2027 (Iddri, 2026d). Cependant, les discussions lors des COP dépassent progressivement le cadre restreint des mesures unilatérales pour s'intéresser à un enjeu plus large : veiller à ce que les relations commerciales et économiques soutiennent les transitions climatiques des pays, plutôt que de les entraver. Les arrangements commerciaux peuvent contribuer à créer une demande pour les produits bas-carbone, à améliorer l'accès aux technologies propres et à soutenir le développement de marchés régionaux et de capacités industrielles. Mais sans coopération, la quête de compétitivité et de sécurité économique risque de rendre la transition plus fragmentée, plus coûteuse et plus inégale. À la COP 31, le programme de travail sur la transition juste pourrait offrir un espace pour explorer comment le commerce et la coopération industrielle peuvent élargir l'accès équitable aux opportunités économiques de la transition, en s'intéressant en particulier à la manière dont les pays peuvent développer des capacités nationales, capter davantage de valeur et partager les bénéfices des industries vertes émergentes. La COP 31 pourrait également voir des discussions sur la manière dont ces aspects commerciaux pourraient figurer dans le deuxième Bilan mondial. Dans tous les cas, la discussion se poursuivra au-delà d'Antalya, à l'approche du deuxième Dialogue sur le commerce et le climat en juin 2027, et nécessitera une coopération dans le cadre d'autres processus internationaux, régionaux et bilatéraux.

Science et deuxième Bilan mondial. La dernière session plénière du Giec a accentué les incertitudes quant à la capacité de produire les évaluations scientifiques nécessaires pour éclairer l'action climatique internationale. Face à cette impasse politique, le deuxième Bilan mondial (GST2) offre une occasion de renforcer le rôle des données scientifiques et d'autres sources de connaissances dans l'orientation du processus de la CCNUCC. Une piste concrète consisterait à renforcer la phase de collecte d'informations du GST, qui sera lancée lors de la COP 31 et qui, jusqu'à présent, a fait l'objet de peu d'attention politique. Cette phase pourrait s'appuyer sur un corpus plus large de travaux de recherche universitaire, sur les points de vue des acteurs de terrain ainsi que sur les données issues de processus nationaux indépendants ou pilotés par les gouvernements. Cela permettrait de répondre aux préoccupations relatives à la prise en compte adéquate de la diversité des contextes nationaux. Dans la perspective de la COP 31, cela se traduirait par un appel concret aux pays à soumettre des plans et des éléments probants pertinents concernant leurs besoins en matière de coopération, notamment les feuilles de route nationales et régionales sur les TAFF, les plans relatifs à la déforestation et les stratégies à long terme de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre (LT-LEDS) actualisées.

Faire de la coopération un levier d'action : leadership, coalitions et mise en œuvre

Comme pour de nombreux processus multilatéraux, la capacité de la COP 31 à produire des résultats dépendra en grande partie du leadership de chaque pays. Au sein de la présidence conjointe, la Turquie peut jouer un rôle important de bâtisseur de ponts entre le Nord et le Sud, tandis que l'Australie peut contribuer à ce que les voix des îles du Pacifique et leurs priorités, y compris l'agenda sur les océans, restent bien en vue. L'engagement entre l'UE et la Chine sera lui aussi important. Bien que les progrès des négociations commerciales aient pu faire espérer un signal politique conjoint en faveur de l'action climatique en amont de la COP 31, celui-ci ne s'est pas concrétisé. Le sommet offre néanmoins aux deux parties l'occasion de démontrer que la coopération climatique peut se poursuivre malgré des tensions plus larges.

Le mandat politique renouvelé du Brésil à l'issue de ses élections devrait donner une impulsion supplémentaire à une contribution forte au Sommet des dirigeants mondiaux, notamment pour assurer la continuité de ses efforts diplomatiques sur les TAFF jusqu'à présent. Pour l'Inde, la crise énergétique offre l'occasion de conjuguer son rôle historique de porte-voix des pays en développement avec des préoccupations de sécurité énergétique et économiques ; sa volonté d'endosser ce rôle reste toutefois incertaine, comme le suggère le retrait de sa candidature à l'accueil de la COP 33. Les pays africains, de plus en plus proactifs dans la définition de l'agenda climatique, auront aussi l'occasion de s'appuyer sur la prochaine présidence éthiopienne de la COP 32 pour ouvrir la voie à un agenda qui examine les changements du système international susceptibles de renforcer l'adaptation et d'élargir l'accès à l'industrialisation verte et au développement économique partagé, y compris par la politique commerciale.

En tant que COP axée sur la mise en œuvre, les gouvernements réunis à Antalya mettront à profit les marges des négociations pour lancer de nouvelles initiatives de coopération et renforcer celles qui existent – une tendance positive qui pèse de plus en plus sur le résultat de la COP. Une coopération ciblée entre pays, entreprises, investisseurs et autres acteurs est la voie à suivre pour contribuer à lever des blocages précis – à condition qu'elle complète le processus multilatéral. Le choix ne se situe pas entre le multilatéralisme et les coalitions *ad hoc*. La clé du succès est de trouver le bon équilibre et de décider où concentrer les priorités diplomatiques (Iddri-Chatham House, 2026). Bien que ces efforts soient difficiles à suivre dans leur ensemble, l'Agenda mondial pour l'action climatique peut aider à les relier au processus onusien.

Pour conclure, la COP 31 est une occasion de démontrer que la concurrence n'exclut pas la coopération lorsque les pays partagent des intérêts économiques et climatiques. Surtout, la COP 31 peut réaffirmer une direction commune et montrer que la diplomatie climatique internationale demeure un outil pratique pour renforcer les conditions de mise en œuvre des engagements existants.

CLIMATE | CLIMATE INTERNATIONAL NEGOTIATIONS | COP 31 | POWER